

Réf: Dossier 303496

Avis de constitution

SOCIETE « KEK INSURANCE BROKERS COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY LES DEUX PLATEAUX, Lot  
00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 21/03/2024 reçu Me KONE AFFOUSSIÉTOU OUATTARA, et enregistrés au CEPICI le 29/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEK INSURANCE BROKERS COTE  
D'IVOIRE »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE  
D'IVOIRE et à l'étranger :

. Les services de courtage d'assurance, de  
réassurance et de conseils ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

. L'emprunt de toutes sommes et en garantie  
l'affectation hypothécaire ;

. La participation à toutes sociétés et  
entreprises, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'  
objet ci-dessus par voie de création de sociétés nouvelles,  
d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits  
sociaux, fusion, association en participation ou autrement  
;

. Et généralement, toutes opérations  
financières, mobilières et immobilières se rattachant  
directement ou indirectement à l'objet social et tous

objets similaires ou connexes susceptibles de contribuer à sa réalisation ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY LES DEUX PLATEAUX, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme ESI ESSEL-KOOMSON (GÉRANT), M ALI SHAIBU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03601 du 24/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22038/GTCA/RC/2024 du 24/04/2024

